

## Exercice 6: Règlementation Nationale

Un client propose à l'entreprise DUROUL le transport de 5 palettes de Toulouse à Montpellier, située à 250 km du point de départ. L'enlèvement a lieu à 15h30 et l'expéditeur exige une livraison à 18h00, heure de fermeture de l'entrepôt du destinataire.

• DUROUL doit-il accepter ce transport ?

Justifier votre réponse

